

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

073093358

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

073093374 073093382 073093432

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

073093366 073093390

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société et de ce qu'elle fait.

1.1. Identificateur du produit

Nom commercial : EZ-Fill Gel
Code produit : 1600-00, 1605-00, 1608-00, 1610-00

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance /du mélange : Matériel d'obturation. Ce produit fait partie d'un système à deux composants. Pour une utilisation avec un composant en poudre.
Utilisation de la substance /du mélange : Pour utilisation professionnelle uniquement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Systèmes dentaires essentiels
89 Leuning St, South Hackensack, NJ 07606
Tel: (201) 487-9090
E-mail : info@edsdental.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : +1-201-487-9090 9:00 a.m. à 5:00 p.m. Heure standard de l'Est

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-États-Unis

Irritation de la peau 2 H315
Irritation des yeux 2A H319
Sensib. cutanée 1 H317

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-États-Unis

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-États-Unis) : Mise en garde
Mentions de danger (GHS-US) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut causer une réaction cutanée allergique.
H319 - Provoque une grave irritation des yeux
Déclarations de mise en garde (SGH-É.U.) : P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, aérosols, vapeurs
P264 - Se laver soigneusement les mains après manipulation
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection
P302+P352 - En cas de contact avec la peau : Diluer avec une grande quantité d'eau
P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer
P321 Traitement spécifique (voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette)
P332+P313 En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin
P333+P313 - En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Consulter un médecin
P333+P313 - Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin
P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, nationale et internationale applicable.

2.3. Autres dangers

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH É.U.)

Aucune donnée disponible

EZ-Fill Gel

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

3.1. Substance

Nom	Identificateur du produit	%	Classification SGH-États-Unis
Éther diglycidyle de bisphénol A	(No CAS) 1675-54-3	> 50	Irritation de la peau 2, H315 Irritation des yeux 2A, H319 Sensib. cutanée 1, H317

3.2. Mélange

Sans objet

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

Mesures de premiers secours général	: Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).
Des mesures de premiers soins après ingestion	: EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Veiller à la disponibilité d'air frais. Maintenir les voies ariennes ouvertes. Consulter immédiatement un médecin. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.
Des mesures de premiers soins après contact avec la peau	: Rincer puis laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
Des mesures de premiers soins après contact avec les yeux	: Ne pas frotter la peau et les yeux après un contact direct avec le produit. Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
Des mesures de premiers soins après ingestion	: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Obtenir des soins médicaux d'urgence. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sauf sur instruction d'un membre du corps médical. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou docteur / médecin. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/blessures après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Peut causer une réaction cutanée allergique.
Symptômes/blessures après contact avec les yeux	: Provoque une grave irritation des yeux. Rougeurs, démangeaisons, larmes.

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 5 : Mesures à prendre pour lutter contre le feu

5.1. Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser un agent compatible avec l'incendie en cours. Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Arroser à l'eau. Sable.
Moyens d'extinction inappropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré car il pourrait répandre et propager le feu.

5.2. Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

5.3. Conseils pour les pompiers

Conseils de lutte contre l'incendie	: Faire preuve de prudence dans la lutte de n'importe-quel feu chimique. Empêcher l'eau de pompage de pénétrer dans l'environnement.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: Ne pas pénétrer dans la zone de l'incendie sans équipement de protection adéquat, y compris une protection des voies respiratoires.
Autres informations	: Lors de sa combustion, il se forme : oxydes de carbone (CO et CO ₂). hydrocarbures imbrûlés.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Le matériau renversé peut présenter un risque de glissade. Éliminer toutes les sources d'allumage si cela peut être fait sans danger. Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.
-------------------	---

6.1.1. Pour le personnel non urgentiste

Procédures d'urgence	: Evacuer le personnel non nécessaire.
----------------------	--

EZ-Fill Gel

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Équiper les équipes de nettoyage d'une protection adéquate.
Procédures d'urgence : Ventiler la zone.

6.2. Précautions environnementales

Veiller à ce que le déversement ne pénètre pas dans les égouts et les systèmes d'eau publiques. Informer les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou les systèmes d'eau publiques.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Contenir tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et la pénétration dans les égouts et les cours d'eau. Empêcher la contamination du sol, des drains et des eaux de surface. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant inerte. Pelleter dans un récipient approprié et fermé pour l'élimination. Recueillir les déversements et les mettre dans un récipient approprié. Veiller à ce que toutes les réglementations nationales / locales soient respectées. Éliminer le contenu et les conteneurs se conformer aux réglementations locales, nationales et internationales en vigueur. Les autorités compétentes en matière d'eau doivent être informées de tout déversement important dans un cours d'eau ou un drain.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Précautions en vue d'un maniement sûr : Obtenir des instructions spécifiques avant utilisation. Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer la brume. Ne pas respirer les poussières. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
Mesures d'hygiène : Adopter de bonnes mesures d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les mains et zones d'exposition avec de l'eau et du savon avant de manger, boire, fumer ou d'utiliser les sanitaires, et quand vous quittez le travail. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités

Mesures techniques : Une installation/eau de lavage pour le nettoyage des yeux et de la peau doit être présente. Assurer une ventilation adéquate. Fournir une évacuation locale ou une ventilation générale de la pièce.
Conditions de stockage : Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé, loin de. Conserver le conteneur bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder le contenant au sec. Conserver à l'écart de toutes sources d'inflammation - Ne pas fumer.
Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Fournir une évacuation locale ou une ventilation générale de la pièce. Assurez-vous que le système de ventilation est régulièrement entretenu et testé. Assurer une ventilation adéquate.
Équipement de protection individuelle : L'équipement de protection individuelle doit être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Éviter toute exposition indispensable. Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection Pour certaines opérations, des équipements de protection individuelle (EPI) supplémentaires peuvent être nécessaires.



Protection des mains : Porter des gants de protection. Pour des fins spéciales, il est recommandé de vérifier la résistance aux produits chimiques des gants de protection mentionnés ci-dessus avec le fournisseur de ces gants.

EZ-Fill Gel

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

Protection des yeux	: Des lunettes de protection contre les produits chimique ou des lunettes de sécurité.
Protection corporelle et cutanée	: Porter des vêtements de protection adaptés.
Protection respiratoire	: À défaut de ventilation adéquate, se munir d'équipement protecteur convenable. (Approuvé NIOSH). Les facteurs de protection varient selon le type de respirateur utilisé.
Contrôles d'exposition de l'environnement	: Éviter de libérer dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Les autorités compétentes en matière d'eau doivent être informées de tout déversement important dans un cours d'eau ou un drain.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

État physique	: Liquide
Apparence	: Gel.
Couleur	: Jaune
odeur	: Non spécifiées
Seuil d'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation relatif (acétate butylique = 1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 1,4 g/ml at 23 °C / 73 °F
Solubilité	: Eau : Insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'exposition	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

EZ-Fill Gel

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion thermique peut dégager du monoxyde et du dioxyde de carbone. hydrocarbures imbrûlés. Vapeurs toxiques.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classifié (Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Corrosion / irritation de la peau	: Provoque une irritation cutanée.
Dommages/irritations oculaires sévères	: Provoque une grave irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut causer une réaction cutanée allergique.
Mutagénicité cellulaire germinale	: Non classifié (Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Cancérogénicité	: Non classifié (Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)

Éther diglycidyle de bisphénol A (1675-54-3)

Group IARC	3 - Non classifié
------------	-------------------

Toxicité reproductrice	: Non classifié (Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classifié (Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classifié (Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Danger en cas d'aspiration	: Non classifié (Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Symptômes/blessures après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Peut causer une réaction cutanée allergique.
Symptômes/blessures après contact avec les yeux	: Provoque une grave irritation des yeux. rougeurs, démangeaisons, larmes.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

EZ-Fill Gel	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

EZ-Fill Gel	
Potentiel bioaccumulatif	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

12.5. Autres effets indésirables

Effet sur la couche d'ozone	: Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible
Effet sur le réchauffement climatique	: Aucun dommage écologique connu causé par ce produit.
Autres informations	: Éviter de libérer dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations d'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des déchets	: Éliminer en appliquant les règles de sécurité et conformément aux règlements locaux / nationaux. Éliminer le contenu et les conteneur se conformer aux réglementations locales, nationales et internationales en vigueur. Éliminer dans un site autorisé.
Informations supplémentaires	: Ne pas réutiliser les contenants vides.

EZ-Fill Gel

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

Écologie - déchets de matériaux : Éviter de libérer dans l'environnement. Empêcher la contamination du sol, des drains et des eaux de surface.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément au DOT

Non réglementé pour le transport

Informations supplémentaires

Autres informations : Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible.

ADR

Document de description pour le transport : Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

Transport marin

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

Transport aérien

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Règlement fédéral américain

Éther diglycidyle de bisphénol A (1675-54-3)

Répertorié sur l'inventaire américain TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Indicateur réglementaire EPA TSCA T - T - indique une substance qui fait l'objet d'une règle d'essai de la section 4 en vertu de la TSCA.

15.2. Règlements internationaux

CANADA

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

Réglementation de l'UE

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

Classification selon la Directive 67/548/CEE ou la Directive 1999/45/CE

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

15.2.2. Réglementations nationales

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible



MISE EN GARDE : Ce produit peut vous exposer au bisphénol A, reconnu par l'État de Californie comme pouvant nuire à la reproduction. Pour plus d'informations, voir www.P65Warnings.ca.gov.

15.3. Réglementations des états américains

Bisphénol A (80-05-7)		
É.-U. - California - Proposition 65 - Liste féminine	É.-U. - California - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	É.-U. - California - Proposition 65 - Reproduction Toxicité - Féminine

SECTION 16: Informations supplémentaires

Autres informations : Aucun

EZ-Fill Gel

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

Texte complet des phrases H : voir section 16:

Irritation des yeux 2A	Lésions oculaires sérieuses/irritation oculaire, Catégorie 2A
Irritation de la peau 2	Corrosion / irritation de la peau Catégorie 2
Sensib. cutanée 1	Sensibilisation — Peau, catégorie 1
H315	Provoque l'irritation cutanée.
H317	Peut causer une réaction cutanée allergique
H319	Provoque de graves irritations oculaires

FDS États-Unis (GHS HazCom 2012)

Cette information est fondée sur nos connaissances actuelles et ne sert qu'à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'exigences environnementales. Par conséquent, il ne faut pas en conclure qu'elle garantit les propriétés spécifiques au produit.



EZ-Fill Powder

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

Date de publication : 07/01/2018

Version : 2,0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société et de ce qu'elle fait.

1.1. Identificateur du produit

Nom commercial : EZ-Fill Powder
Code produit : 1600-00, 1605-00, 1608-00

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance /du mélange : Matériel d'obturation. Cela fait partie d'un système à deux composants. Pour une utilisation avec le composant gel.
Utilisation de la substance /du mélange : Pour utilisation professionnelle uniquement

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Systèmes dentaires essentiels
89 Leuning St, South Hackensack, NJ 07606
Tel: (201) 487-9090
E-mail : info@edsdental.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : +1-201-487-9090 9:00 a.m. à 5:00 p.m. Heure standard de l'Est

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-États-Unis

Skin Corr. 1B H314
Lésions des yeux 1 H318

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-États-Unis

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS05

Mention d'avertissement (GHS-États-Unis) : Danger
Mentions de danger (GHS-US) : H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
Déclarations de mise en garde (SGH-É.U.) : P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, aérosols, vapeurs
P264 - Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit
P280 - Portez une protection oculaire, des vêtements de protection, des gants de protection
P301+P330+P331 - En cas d'ingestion : rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
P303+P361+P353 En cas de contact avec la peau (ou cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche
P304+P340 En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer
P305+P351+P338 - En cas de contact avec les yeux : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer
P310 - Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON
P321 - Traitement spécifique (voir sur cette étiquette)
P363 - Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser
P405 - Stocker dans un endroit fermé à clé
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, nationale et internationale applicable.

2.3. Autres dangers

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH É.U.)

Aucune donnée disponible

EZ-Fill Powder

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélange

Nom	Identificateur du produit	%	Classification SGH-États-Unis
Argent	(No CAS) 7440-22-4	10 à 30	Non classifié
Hexaméthylènediamine	(No CAS) 124-09-4	< 5	Toxicité aiguë 4 (Orale), H302 Tox. aiguë 4 (Dermique), H312 Corrosion cutanée 1B, H314 STOT SE 3, H335

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

- Mesures de premiers secours général : Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).
- Des mesures de premiers soins après ingestion : EN CAS D'INHALATION : Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Veiller à la disponibilité d'air frais. Maintenir les voies ariennes ouvertes. Consulter immédiatement un médecin.
- Des mesures de premiers soins après contact avec la peau : Rincer puis laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau : Consulter un médecin. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
- Des mesures de premiers soins après contact avec les yeux : Ne pas frotter la peau et les yeux après un contact direct avec le produit. Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
- Des mesures de premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Obtenir des soins médicaux d'urgence. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sauf sur instruction d'un membre du corps médical. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin / du personnel médical. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire le risque aspiration.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

- Symptômes/blessures : Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
- Symptômes/blessures après l'inhalation : Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière ou des fumées, . La surexposition peut être irritante pour le système respiratoire. Les symptômes typiques sont une irritation respiratoire, un essoufflement, une toux, une oppression thoracique et des difficultés respiratoires.
- Symptômes/blessures après contact avec la peau : Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
- Symptômes/blessures après contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 5 : Mesures à prendre pour lutter contre le feu

5.1. Agent d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser un agent compatible avec l'incendie en cours. Poudre sèche. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Arroser à l'eau. Sable.
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré car il pourrait répandre et propager le feu.

5.2. Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

5.3. Conseils pour les pompiers

- Conseils de lutte contre l'incendie : Faire preuve de prudence dans la lutte de n'importe-quel feu chimique. Empêcher l'eau de pompage de pénétrer dans l'environnement.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de l'incendie sans équipement de protection adéquat, y compris une protection des voies respiratoires.
- Autres informations : Lors de sa combustion, il se forme : oxydes de carbone (CO et CO₂). hydrocarbures imbrûlés. Oxydes de métal. Oxydes d'azote (NOx). acide cyanhydrique. Ammoniac.

EZ-Fill Powder

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éliminer toutes les sources d'allumage si cela peut être fait sans danger. Éviter respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.

6.1.1. Pour le personnel non urgentiste

Procédures d'urgence : Evacuer le personnel non nécessaire.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Équiper les équipes de nettoyage d'une protection adéquate.
Procédures d'urgence : Ventiler la zone.

6.2. Précautions environnementales

Veiller à ce que le déversement ne pénètre pas dans les égouts et les systèmes d'eau publiques. Informer les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou les systèmes d'eau publiques.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Empêcher la contamination du sol, des drains et des eaux de surface. Éviter de créer ou de répandre de la poussière. Ramasser et éliminer sans faire de poussière. Ramasser mécaniquement. Recueillir les déversements et les mettre dans un récipient approprié. Veiller à ce que toutes les réglementations nationales / locales soient respectées. Éliminer le contenu et les conteneurs se conformer aux réglementations locales, nationales et internationales en vigueur. Les autorités compétentes en matière d'eau doivent être informées de tout déversement important dans un cours d'eau ou un drain.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Précautions en vue d'un maniement sûr : Obtenir des instructions spécifiques avant utilisation. Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer la brume. Ne pas respirer les poussières. Entreposer dans un endroit bien ventilé.
Mesures d'hygiène : Adopter de bonnes mesures d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipuler ce produit. Laver les mains et zones d'exposition avec de l'eau et du savon avant de manger, boir fumer ou d'utiliser les sanitaires, et quand vous quittez le travail en quittant le travail. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris toutes les incompatibilités

Mesures techniques : Une installation/eau de lavage pour le nettoyage des yeux et de la peau doit être présente. Assurer une ventilation adéquate. Fournir une évacuation locale ou une ventilation générale de la pièce.
Conditions de stockage : Garder hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé, loin de. Conserver le conteneur bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder le contenant au sec. Conserver à l'écart de toutes sources d'inflammation - Ne pas fumer.
Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts. Acides forts, bases. Halogènes. Acétylène.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Argent (7440-22-4)		
USA ACGIH	ACGIH MPT (mg/m ³)	0,1 mg/m ³
USA OSHA	OSHA LEP (TWA) (mg/m ³)	0,01 mg/m ³
Hexaméthylènediamine (124-09-4)		
USA ACGIH	ACGIH MPT (ppm)	0,5 ppm

EZ-Fill Powder

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Fournir une évacuation locale ou une ventilation générale de la pièce. Assurez-vous que le système de ventilation est régulièrement entretenu et testé. Assurer une ventilation adéquate.
- Équipement de protection individuelle : L'équipement de protection individuelle doit être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Éviter toute exposition indispensable. Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection Pour certaines opérations, des équipements de protection individuelle (EPI) supplémentaires peuvent être nécessaires.



- Protection des mains : Porter des gants de protection. Pour des fins spéciales, il est recommandé de vérifier la résistance aux produits chimiques des gants de protection mentionnés ci-dessus avec le fournisseur de ces gants.
- Protection des yeux : Des lunettes de protection contre les produits chimiques ou des lunettes de sécurité.
- Protection corporelle et cutanée : Porter des vêtements de protection adaptés.
- Protection respiratoire : À défaut de ventilation adéquate, se munir d'équipement protecteur convenable. (Approuvé NIOSH). Les facteurs de protection varient selon le type de respirateur utilisé.
- Contrôles d'exposition de l'environnement : Éviter de libérer dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Les autorités compétentes en matière d'eau doivent être informées de tout déversement important dans un cours d'eau ou un drain.
- Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

- État physique : Solide
- Apparence : Poudre.
- Couleur : blanche cassé
- odeur : Non spécifiées
- Seuil d'odeur : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Taux d'évaporation relatif (acétate butylique = 1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
- Point d'éclair : Aucune donnée disponible
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
- Densité de vapeur relative à 20°C : Aucune donnée disponible
- Densité relative : Aucune donnée disponible
- Densité : 1,4 g/ml at 23 °C / 73 °F
- Solubilité : Eau : Insoluble
- Log Pow : Aucune donnée disponible
- Log Kow : Aucune donnée disponible
- Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
- Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
- Propriétés oxydantes : Aucune donnée disponible
- Limites d'exposition : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

EZ-Fill Powder

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts. Acides forts, bases. Halogènes. Acétylène.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion thermique peut dégager du monoxyde et du dioxyde de carbone. hydrocarbures imbrûlés. Vapeurs toxiques. Oxydes de métal. Oxydes d'azote (NOx). acide cyanhydrique. Ammoniac.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classifié
(Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)

Argent (7440-22-4)

DL50 orale-rat	> 2000 mg/kg
----------------	--------------

Hexaméthylènediamine (124-09-4)

DL50 orale-rat	750 mg/kg
DL50 dermique lapin	1110 mg/kg
ATE US (orale)	750,00000000 mg/kg poids corporel
ATE US (dermique)	1110,00000000 mg/kg poids corporel

Corrosion / irritation de la peau : Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
Dommages/irritations oculaires sévères : Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classifié
Mutagénicité cellulaire germinale : Non classifié
(Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Cancérogénicité : Non classifié
(Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Toxicité reproductrice : Non classifié
(Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classifié
(Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classifié
(Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Danger en cas d'aspiration : Non classifié
(Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement)
Symptômes/blessures après l'inhalation : Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière ou des fumées, . La surexposition peut irriter les voies respiratoires système. Les symptômes typiques sont une irritation respiratoire, un essoufflement, une toux, une oppression thoracique et des difficultés respiratoires.
Symptômes/blessures après contact avec la peau : Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
Symptômes/blessures après contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

EZ-Fill Powder

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Argent (7440-22-4)	
CL50 poissons 1	0,00155 à 0.00293 mg/l (Temps d'exposition : 96 heures - Espèce : Pimephales promelas [statique])
CE50 Daphnia 1	0,00024 mg/l (Temps d'exposition : 48 heures - Espèce : Daphnia magna [Statique])
CL50 poisson 2	0,0062 mg/l (Temps d'exposition : 96 heures - Espèce : Oncorhynchus mykiss [écoulement])

Hexaméthylènediamine (124-09-4)	
CL50 poissons 1	> 56 mg/l (Temps d'exposition : 96 heures - Espèce : Lepomis macrochirus [statique])
CE50 Daphnia 1	23,4 mg/l (Temps d'exposition : 48 heures - Espèce : Daphnia magna)
CL50 poisson 2	1825 mg/l (Temps d'exposition : 96 heures - Espèce : Pimephales promelas [statique])

12.2. Persistance et dégradabilité

EZ-Fill Powder	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

EZ-Fill Powder	
Potentiel bioaccumulatif	Non établi.

Hexaméthylènediamine (124-09-4)	
Log Pow	0,02 (à 25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

12.5. Autres effets indésirables

- Effet sur la couche d'ozone : Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible
- Effet sur le réchauffement climatique : Aucun dommage écologique connu causé par ce produit.
- Autres informations : Éviter de libérer dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations d'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Recommandations d'élimination des déchets : Éliminer en appliquant les règles de sécurité et conformément aux règlements locaux / nationaux. Éliminer le contenu et les conteneur se conformer aux réglementations locales, nationales et internationales en vigueur. Éliminer dans un site autorisé.
- Informations supplémentaires : Ne pas réutiliser les contenants vides.
- Écologie - déchets de matériaux : Éviter de libérer dans l'environnement. Empêcher la contamination du sol, des drains et des eaux de surface.

SECTION 14: Informations de transport

- Conformément au DOT
- Document de description pour le transport : UN2280 Hexaméthylènediamine, solide, 8, III (contient de l'argent)
- UN-No. (DOT) : 2280
- Numéro de DOT NA : UN2280
- Désignation officielle de transport de DOT : Hexaméthylènediamine, solide
- Classes de danger du département des Transports (DOT) : 8 - Classe 8 - Matière corrosive 49 CFR 173,136
- Étiquettes de danger (DOT) : 8 - Corrosif



- Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger mineur

EZ-Fill Powder

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

Dispositions spéciales DOT (49 CFR 172.102)	: IB8 - CRV autorisés Métal (11A, 11B, 11N, 21A, 21B, 21N, 31A, 31B and 31N); Plastiques rigides (11H1, 11H2, 21H1, 21H2, 31H1 et 31H2) ; Composite (11HZ1, 11HZ2, 21HZ1, 21HZ2, 31HZ1 et 31HZ2); Panneau de fibres (11G); En bois (11C, 11D et 11F) ; Flexible (13H1, 13H2, 13H3, 13H4, 13H5, 13L1, 13L2, 13L3, 13L4, 13M1 ou 13M2). IP3 - Les GRV souples doivent être étanches aux pulvérulents et résistants à l'eau ou doivent être munis d'une doublure étanche aux pulvérulents et résistante à l'eau. T1 - 1,5 178.274(d)(2) Normale 178.275(d)(2) TP33 - L'instruction en citerne mobile attribuée à cette matière s'applique aux solides granulaires et pulvérulents et aux solides qui sont remplis et déchargés à des températures supérieures à leur point de fusion qui sont refroidis et transportés sous forme de masse solide. Les matières solides transportées ou présentées au transport au-dessus de leur point de fusion sont autorisées à être transportées dans des citernes mobiles conformes aux dispositions de l'instruction en citernes mobiles T4 pour les matières solides du groupe d'emballage III ou T7 pour les matières solides du groupe d'emballage II, à moins qu'une citerne avec des exigences plus strictes en matière d'épaisseur minimale de coque, de pression de service maximale admissible, de dispositifs de décompression ou d'orifices de fond ne soit affectée, auquel cas les dispositions particulières les plus strictes s'appliquent. Les limites de remplissage doivent être conformes à la disposition spéciale citerne mobile TP3. Les solides répondant à la définition d'un matériau à température élevée doivent être transportés conformément aux exigences applicables du présent sous-chapitre.
Exceptions d'emballage du DOT (49 CFR 173.xxx)	: 154
Emballage non vrac du DOT (49 CFR 173.xxx)	: 213
Emballage vrac du DOT (49 CFR 173.xxx)	: 240
Restrictions de quantité du DOT dans des aéronefs et trains commerciaux (49 CFR 173.27)	: 25 kg
Restrictions de quantité du DOT dans les aéronefs de charge seulement (49 CFR 175.75)	: 100 kg
Emplacement de l'arrimage de navire selon DOT	: A - Le matériel peut être arrimé « en pontée » ou « sous ponté » sur un navire de charge et sur un navire à passagers.
Autres points concernant l'arrimage dans un navire selon DOT	: 12 - Restez aussi frais que raisonnablement possible

Informations supplémentaires

Autres informations : Aucun renseignement supplémentaire disponible.

ADR

Document de description pour le transport : Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

Transport marin

UN-No. (IMDG) : 2280
Nom d'expédition (IMDG) : HEXAMÉTHYLÈNEDIAMINE, SOLIDE (contient de l'argente)
Classe (IMDG) : 8 - Substances corrosives
Groupe d'emballage (IMDG) : III - Substances présentant un faible danger

Transport aérien

UN-No.(IATA) : 2280
Nom d'expédition (IATA) : HEXAMÉTHYLÈNEDIAMINE, SOLIDE (contient de l'argente)
Classe (IATA) : 8 - Corrosives
Groupe d'emballage (IATA) : III - Danger mineur

EZ-Fill Powder

Fiche de données de sécurité

selon la règle finale fédérale de communication des dangers révisée en 2012 (HazCom 2012)

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Règlement fédéral américain

EZ-Fill Poudre	
RQ (Quantité à déclarer, section 304 de la liste des listes de l'EPA) :	3333 lb
Argent (7440-22-4)	
Répertorié sur l'inventaire américain TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques) Répertorié aux États-Unis dans SARA Section 313	
RQ (Quantité à déclarer, section 304 de la liste des listes de l'EPA) :	1000 lb
Section 313 de la SARA - déclaration des émissions	1.0 %

15.2. Règlements internationaux

CANADA

Argent (7440-22-4)	
Répertorié sur le DSL canadien (Liste intérieure des substances)	
Classification du SIMDUT	Produit non contrôlé selon les critères de classification SIMDUT
Hexaméthylènediamine (124-09-4)	
Répertorié sur le DSL canadien (Liste intérieure des substances)	
Classification du SIMDUT	Classe E - Matière corrosive

Réglementation de l'UE

Argent (7440-22-4)	
Répertorié à l'inventaire CEE EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

Classification selon la Directive 67/548/CEE ou la Directive 1999/45/CE

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

15.2.2. Réglementations nationales

Argent (7440-22-4)	
Répertorié au AICS (Inventaire australien des substances chimiques)	
Répertorié sur IECSC (Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine)	
Répertorié à l'ECL coréen (Liste de produits chimiques)	
Répertorié sur NZIoC (Inventaire des substances chimiques des Nouvelle Zélande)	
Répertorié sur PICCS (Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques) Loi japonaise sur le registre des rejets et transferts de polluants (Loi PRTR)	
Répertorié sur le IDL canadien (Liste de divulgation des ingrédients)	

15.3. Réglementations des états américains

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible

SECTION 16: Informations supplémentaires

Autres informations : Aucun.

Texte complet des phrases H : voir section 16:

Toxicité aiguë 4 (Dermique)	Toxicité aiguë (dermique) Catégorie 4
Toxicité aiguë 4 (orale)	Toxicité aiguë (orale), Catégorie 4
Lésions des yeux 1	Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion / irritation de la peau Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif en contact avec la peau
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H335	Peut causer une irritation des voies respiratoires

FDS États-Unis (GHS HazCom 2012)

Cette information est fondée sur nos connaissances actuelles et ne sert qu'à décrire le produit à des fins de santé, de sécurité et d'exigences environnementales. Par conséquent, il ne faut pas en conclure qu'elle garantit les propriétés spécifiques au produit.